



AVIS PUBLIC

DISPOSITIONS PAR LA VILLE DE LA POCATIÈRE

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière, que la Ville de La Pocatière a, aux termes de la résolution numéro 76-2017, adoptée le 20 mars 2017, autorisé la vente de gré à gré à Développement économique La Pocatière, de l'immeuble connu et désigné au cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant le lot 4 093 597, sans bâtisse, sans numéro civique, rue du Parc de l'Innovation, pour le prix de 24 629,50 \$, payé comptant. Ladite vente a été publiée le 6 avril 2017 sous le numéro 22 990 450.

Donné à La Pocatière ce 13 avril 2017.

Danielle Caron, OMA
Greffière